



## Offre de formation professionnelle 2023/2024

### Formations COURTES

#### ◆ En présentiel :

› **Repérage et accompagnement des violences intrafamiliales**

(action DPC n° 12542325001)\*

Jeudi 25 et vendredi 26 janvier 2024

*\*sous réserve de validation par l'ANDPC*

› **Suivi gynécologique de prévention et contraception par les sages-femmes**

(action DPC n°12542325020)

Lundi 16, mardi 17 et mercredi 18 septembre 2024

› **Formations en intra-hospitalier**

*Sur demande*

#### ◆ Classes virtuelles :

› **WebiGyn 2024** « Les consultations de contraception et de suivi gynécologique de prévention »

Le jeudi, de 21h à 22h

Calendrier :

- › Jeudi 25 janvier 2024
- › Jeudi 21 mars 2024
- › Jeudi 18 avril 2024
- › Jeudi 23 mai 2024
- › Jeudi 26 septembre 2024
- › Jeudi 17 octobre 2024
- › Jeudi 21 novembre 2024

Consultez le détail des formations sur

[www.univ-brest.fr/fcsante](http://www.univ-brest.fr/fcsante)

Nos formations courtes, par thématique :

› Maïeutique

Ou **SCANNEZ** →



# Offre de formation professionnelle 2023/2024

## Formations **DIPLÔMANTES**

### ↳ **Diplôme d'Université**

#### **Suivi gynécologique de prévention, sexualité, régulation des naissances**

- › Module 1, du lundi 27 au jeudi 30 novembre 2023
  - › Suivi gynécologique de prévention
  - › Sexualité en gynécologie
  - › Régulation des naissances : interruption volontaire de grossesse
- › Module 2, du lundi 25 au jeudi 28 mars 2024
  - › Régulation des naissances et contraception

Nous proposons une journée thématique à tous les diplômés :  
**Actualisation des compétences en contraception et gynécologie de prévention**  
Vendredi 14 juin 2024 (inscription complémentaire)  
Plus d'informations : [www.univ-brest.fr/fcsante](http://www.univ-brest.fr/fcsante)  
› Nos formations courtes, par thématique › Maïeutique

## **OUVERTURE EN JANVIER 2024**

### ↳ **Diplôme d'Université**

#### **Repérage des violences intrafamiliales et leurs conséquences, accompagnement des femmes et des enfants**

- › Semaine 1, du lundi 15 au jeudi 18 janvier 2024
  - › Repérer les violences intrafamiliales et leurs conséquences sur l'enfant
- › Semaine 2, du lundi 8 au jeudi 11 avril 2024
  - › Évaluer la gravité des violences intrafamiliales
- › Semaine 3, du lundi 3 au jeudi 6 juin 2024
  - › Orienter et accompagner

Consultez le détail des formations sur

[www.univ-brest.fr/fcsante](http://www.univ-brest.fr/fcsante)

Nos formations diplômantes :

- › Personnels médicaux

Ou **SCANNEZ** →

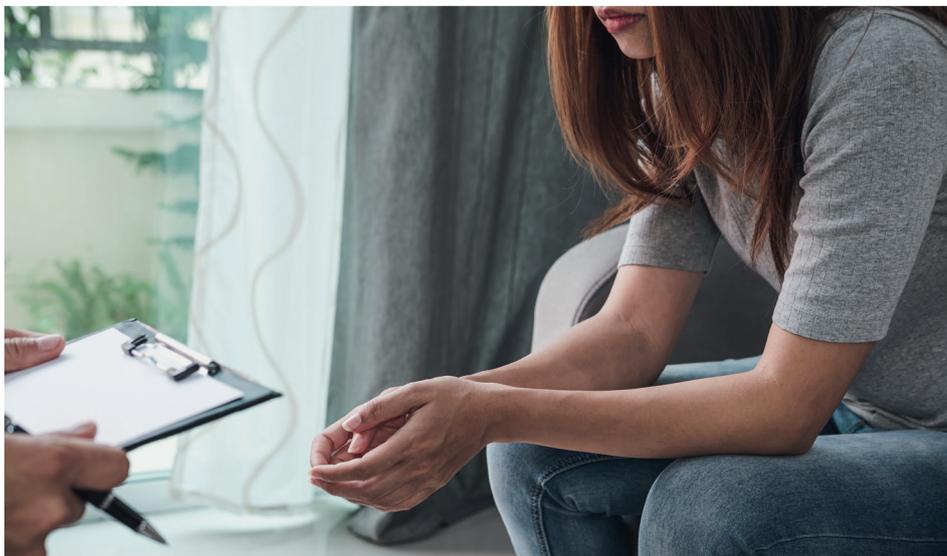


### **CONTACTS :**

ÉCOLE UNIVERSITAIRE DE MAÏEUTIQUE DE BREST  
22 Avenue Camille Desmoulin  
CS 93837 - 29238 Brest CEDEX  
Tél : 02 98 01 68 83  
Mail : [secretariat.fc.esf@univ-brest.fr](mailto:secretariat.fc.esf@univ-brest.fr)

## REPÉRAGE ET ACCOMPAGNEMENT DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

**Jeudi 25 et vendredi 26 janvier 2024  
à Brest (site Pôle Santé – UBO)**



### PRÉSENTATION

Les violences faites aux femmes constituent l'un des problèmes majeurs en matière de violation des droits humains<sup>1</sup> et concernent tous les milieux sociaux. Les données chiffrées sous-estiment le phénomène et indiquent que la fréquence de ces violences ne diminue pas, et cela en dépit des nombreuses campagnes de prévention et sensibilisation menées, en France, depuis 1989.

En 2021, 122 femmes ont été tuées par leur (ex)-partenaire - soit une femme tous les 3 jours – et 12 enfants mineurs ont été victimes d'homicides sur fond de violences au sein du couple sans qu'aucun membre du couple ne soit tué<sup>2</sup>. Outre ces décès, la violence intrafamiliale a de nombreuses conséquences sur l'état de santé des femmes qui en sont victimes et de leurs enfants<sup>3</sup>. Selon l'Enquête Nationale Périnatale de 2021 (Inserm, Santé Publique France, Ministère de la Santé et de la Prévention), la période de grossesse est identifiée comme particulièrement à risque de violences subies pour les femmes : 6,0% des femmes déclarent en effet avoir subi des violences psychologiques, soit pendant la grossesse (3,7%), soit depuis la naissance de leur enfant (0,5%), soit les deux (1,8%). Dans plus de la moitié des cas, ces violences psychologiques étaient répétées, et l'auteur était le partenaire dans 25,3% des cas. Le rapport de la commission des 1000 premiers jours précise que l'exposition répétée au climat de violence subi par la mère durant une période s'étendant du 4<sup>ème</sup> mois de grossesse au 2 ans de l'enfant a un impact sur le développement infantile. Pourtant, le nombre de signalements et d'informations préoccupantes émanant du milieu médical ou paramédical transmises aux autorités judiciaires et administratives reste faible.

Nul doute qu'une meilleure prévention, un repérage plus efficace permettant des déclarations de situation ou de risque de danger permettrait de mettre en œuvre des mesures de protection adaptées en adéquation avec le plan de lutte contre les violences faites aux enfants 2020-2022.

Former des professionnels issus de formations et de modes d'exercice différents sur la problématique de l'accompagnement des violences faites aux femmes et plus particulièrement des violences intrafamiliales permettrait d'améliorer les pratiques en favorisant l'interdisciplinarité autour de la parentalité et de l'enfant. L'article 51 de la loi du 4 Août 2014 précise que « la formation initiale et continue des médecins, des personnels médicaux et paramédicaux, [...] comporte une formation sur les violences intrafamiliales, les violences faites aux femmes [...] ». Bénéficier d'un socle de connaissances communes sur cette problématique permettrait de mieux appréhender ces situations de grandes vulnérabilités et d'améliorer la qualité des interventions.

<sup>1</sup>Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, adoptée le 7 avril 2011, ouverte à la signature à Istanbul le 11 mai 2011

<sup>2</sup>Étude nationale sur les morts violentes au sein du couple, année 2021, Délégation aux victimes, ministère de l'Intérieur

<sup>3</sup>HAS Repérage des femmes victimes de violences au sein du couple. Comment repérer-Evaluer Juin 2019

### PUBLIC CONCERNÉ

Cette formation est ouverte aux professionnels de santé (sages-femmes, médecins, personnel exerçant en CPEF ou aux urgences...).

### OBJECTIFS

#### Aptitudes et compétences

- > Appréhender la spécificité des situations de violence pour accompagner de manière adaptée et respectueuse la victime
- > Dépister et repérer les violences en sachant les définir, et leur attribuer la qualification et sanction pénale associée
- > Sensibiliser le professionnel aux stratégies de l'agresseur et à leurs impacts psychotraumatiques pour adapter sa communication avec les victimes
- > Élaborer les outils de dialogue et d'entretien nécessaires avec une femme possiblement victime de violences
- > Accompagner médicalement en évaluant la gravité de la situation de la victime et rédiger un certificat médical descriptif si nécessaire
- > Analyser les conditions du signalement et proposer des recommandations pratiques aux professionnels confrontés à une situation ou à une suspicion de violences
- > Orienter la victime vers le réseau d'accompagnement judiciaire, social et associatif

### CONTACTS

École Universitaire de Maïeutique de Brest  
22 avenue Camille Desmoulins  
CS93837 - 29238 Brest cedex 3  
02 98 01 68 83  
secretariat.fc.esf@univ-brest.fr  
www.univ-brest.fr/fcsante

## REPÉRAGE ET ACCOMPAGNEMENT DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

**Jeudi 25 et vendredi 26 janvier 2024  
à Brest (site Pôle Santé – UBO)**

### PROGRAMME

#### JOUR 1:

##### Matin :

- > Épidémiologie et typologie des violences : de quoi parle-t-on ? Conséquences des violences
- > Les psychotraumatismes liés aux violences : quels sont les mécanismes neurobiologiques impliqués ?
- > Illustration - Film

##### Après-midi :

- > La responsabilité pénale des soignants face au dépistage : le secret professionnel et la notion de non-assistance à personne en danger : que dit la loi ?
- > L'orientation juridique des victimes et le processus judiciaire
- > Quelles sont les qualifications et sanctions pénales des violences ?
- > Le dépistage systématique : quelles stratégies et attitudes professionnelles à adopter ?
- > Les spécificités de l'entretien avec une femme victime de violences : quels sont les principes généraux de la relation empathique ?

#### JOUR 2:

##### Matin :

- > L'orientation et le réseau autour des victimes de violence : quel est l'accompagnement judiciaire et associatif (protection sur ordonnance /signalement) ?
- > L'accompagnement médical : comment rédiger un certificat descriptif ? Comment évaluer la gravité de la situation ?

##### Après-midi :

- > Ateliers pratiques sur la base de la simulation (jeux de rôles) : quels sont les spécificités de l'entretien pour favoriser l'apport des femmes ?

##### Synthèse et évaluation de la formation

### Méthodes pédagogiques

En couvrant des champs de compétences multiples, cette action fait intervenir des professionnels d'horizons divers : juriste, avocat, médecin légiste, psychologue, professionnel de l'action sociale et de l'accompagnement des victimes.

Le format de cette action allie l'association de méthodes expositives par apports cognitifs et méthodes actives, expérimentelles via la simulation.

Les apports cognitifs portent sur l'épidémiologie et la typologie des violences et leurs conséquences (psychotraumatismes et mécanismes neurobiologiques impliqués).

La responsabilité pénale des soignants face au dépistage, l'orientation juridique des victimes et le processus judiciaire ainsi que les qualifications et sanctions pénales des violences sont abordées.

Enfin l'importance du dépistage systématique, les spécificités de l'entretien avec une femme victime de violences (principes de la relation empathique, accompagnement médical) et l'orientation et le réseau autour des victimes de violence seront approfondis.

La méthode active, basée sur la simulation (jeux de rôles) permet de mettre en application les spécificités de l'entretien pour favoriser la parole des femmes, à partir du déroulé d'une consultation. Les jeux de rôle par simulation, systématiquement débriefés, permettent également d'évaluer l'acquisition des compétences visées.

Cette progression favorise la réflexion à partir des recommandations actuelles, sur le rôle de chacun et apporte des outils pratiques pour l'accompagnement de ces patientes.

Pour chaque thématique abordée, des références bibliographiques récentes et les recommandations de bonnes pratiques actuelles sont citées.

Un questionnaire d'évaluation de la formation est systématiquement proposé ainsi que la réalisation d'un pré-test et d'un post-test.

### MODALITÉS

**Durée :** 14h réparties sur 2 journées

**Localisation des cours :** École Universitaire de Maïeutique de l'UBO (Brest)

**Tarif 2024 :** 600€/personne

### DATES

**Début de la formation :** jeudi 25 janvier 2024

**Fin de la formation :** vendredi 26 janvier 2024

### RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

> **G. DELPECH-DUNOYER,**  
*Enseignante sage-femme*

### VALIDATION DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, les stagiaires obtiennent une attestation prouvant leur participation à la formation.

L'atteinte individuelle des objectifs de formation sera mesurée via l'enquête d'évaluation de la formation.

### CANDIDATURE

Bulletin d'inscription en ligne :

[www.univ-brest.fr/fcsante](http://www.univ-brest.fr/fcsante)

Formations courtes > Maïeutique

Pour vous inscrire, vous devez appartenir à l'une des catégories citées dans "Public concerné".

### ACCESSIBILITÉ

À l'UBO, l'espace Handiversité et un référent handicap formation continue et alternance vous accompagnent dans l'adaptation de votre parcours universitaire.

Contactez le 02 98 01 80 42, ou par mail [handicap.referentfc@univ-brest.fr](mailto:handicap.referentfc@univ-brest.fr), dès le début de vos démarches.

### CONTACTS

École Universitaire de Maïeutique de Brest  
22 avenue Camille Desmoulins  
CS93837 - 29238 Brest cedex 3  
02 98 01 68 83  
[secretariat.fc.esf@univ-brest.fr](mailto:secretariat.fc.esf@univ-brest.fr)  
[www.univ-brest.fr/fcsante](http://www.univ-brest.fr/fcsante)

## SUIVI GYNÉCOLOGIQUE DE PRÉVENTION ET CONTRACEPTION PAR LES SAGES-FEMMES



**Lundi 16, mardi 17 et mercredi 18 septembre 2024**



### PRÉSENTATION

L'évolution de la démographie médicale, le libre choix du praticien, la demande croissante des femmes offre une place privilégiée aux sages-femmes dans le suivi gynécologique de prévention et de consultations de contraception.

L'élargissement de leurs compétences au suivi gynécologique de prévention et à la prescription de la contraception chez les femmes en bonne santé depuis 2009, la réalisation des IVG médicamenteuses depuis 2016 et à l'ouverture vers la prescription de bilans et du traitement des IST chez les patientes et leurs partenaires\* en 2021, leur permet de répondre à une stratégie de prévention des IST, des cancers (sein, col) et des grossesses non souhaitées.

L'acquisition de nouvelles compétences nécessite cependant, outre la modification de la formation initiale, une formation complémentaire tant théorique que pratique pour les sages-femmes en exercice.

### OBJECTIFS

#### Aptitudes et compétences

À l'issue de la formation, les sages-femmes seront capables :

- > D'assurer un suivi gynécologique de prévention des patientes sans pathologie et d'identifier leurs limites de prise en charge
- > De pratiquer les consultations de contraception courantes (prévention, éducation, examen gynécologique, prescription, pose, évaluation) et identifier les situations de réorientation.

### PUBLICS CONCERNÉS

Cette formation est ouverte à toute sage-femme en exercice : sages-femmes hospitalières, libérales et territoriales.

Possibilité d'une prise en charge et indemnisation ANDPC et prise en charge FIFPL.

### INSCRIPTION

Bulletin d'inscription à télécharger sur notre site web : [www.univ-brest.fr/fcsante](http://www.univ-brest.fr/fcsante)

> Formations courtes > Maïeutique  
*Pour vous inscrire, vous devez appartenir au public concerné cité ci-dessus.*

### VALIDATION DE LA FORMATION

L'atteinte individuelle des objectifs de formation sera mesurée via l'enquête d'évaluation de la formation. Un pré-test sera également proposé en amont.

À l'issue de la formation, les stagiaires obtiennent une attestation prouvant leur participation à la formation.

### MODALITÉS

**Durée** : 3 jours (21h)

**Lieu** : École Universitaire de Maïeutique de Brest

**Nombre de participants** : 20 maximum

**Tarif 2024** : 850€

### ACCESSIBILITÉ

À l'UBO, l'espace Handiversité et un référent handicap formation continue et alternance vous accompagnent dans l'adaptation de votre parcours universitaire. Contactez le 02 98 01 80 42 ou par mail : [handicap.referentfc@univ-brest.fr](mailto:handicap.referentfc@univ-brest.fr), dès le début de vos démarches.

### CONTACTS

#### Administratif :

Pôle Formation Continue en Santé  
22 avenue Camille Desmoulins  
CS93837 - 29238 Brest cedex 3  
Mail : [fcs.medecine@univ-brest.fr](mailto:fcs.medecine@univ-brest.fr)  
[www.univ-brest.fr/fcsante](http://www.univ-brest.fr/fcsante)

## SUIVI GYNÉCOLOGIQUE DE PRÉVENTION ET CONTRACEPTION PAR LES SAGES-FEMMES



**Lundi 16, mardi 17 et mercredi 18 septembre 2024**



### PROGRAMME

#### LUNDI 16 SEPTEMBRE 2024

##### Suivi gynécologique de prévention

**8h45-9h** : Accueil des participants

**9h-10h** : La consultation (anamnèse, examen clinique, quand et comment ?)

**10h-11h** : Ateliers pratiques sur mannequins : réalisation d'examen clinique gynécologique (seins et pelvis) et réalisation de frottis cervico-utérin

**11h-12h30** : Le frottis cervico-utérin : technique de réalisation et lecture de résultats

**12h30-13h45** : Repas

**14h-17h** : Les différents motifs de consultations et principaux troubles en gynécologie (IST, algies, troubles des règles)

#### MARDI 17 SEPTEMBRE 2024

##### Contraception

**8h30-12h30** : Historique, législation des différentes méthodes (méthodes naturelles, oestroprogestatifs, progestatifs, DIU et SIU, « nouvelles contraceptions »), examens complémentaires, effets contraceptifs, méthode BERGER, principes de counseling

**12h30-13h45** : Repas

**13h45-15h45** : Les patientes particulières (troubles métaboliques, pathologies cardio vasculaires, post partum)

**15h45-17h0** : Ateliers pratiques (en demi-groupes) : pose de DIU/SIU

#### MERCREDI 18 SEPTEMBRE 2024

##### Analyse des pratiques professionnelles

**9h-12h** : Sélection de dossiers ou de situations cliniques en gynécologie, présentés par le groupe. Apports de données de la littérature en lien avec les questionnements identifiés, les actions d'amélioration et modalités de suivi discutées en lien avec les recommandations en vigueur

Analyse et étude de cas cliniques en gynécologiques proposés par le formateur (avec aide à la lecture de compte-rendu de frottis cervico-utérin)

**12h30-14h** : Repas

**14h-16h45** : Sélection de dossiers ou de situations cliniques en contraception présentés par le groupe. Apports de données de la littérature en lien avec les questionnements identifiés, les actions d'amélioration et modalités de suivi discutées en lien avec les recommandations en vigueur

##### Méthodes pédagogiques

Cette formation de 3 jours allie diverses méthodes pédagogiques.

Des apports cognitifs basés sur la réactivation et la réactualisation des connaissances antérieures (utilisation de méthodes pédagogiques constructivistes telles l'apprentissage au raisonnement clinique afin de baser les apports sur des situations cliniques authentiques).

Des ateliers pratiques sur mannequins, permettant de réaliser des examens gynécologiques (examen pelvien et examen des seins), réaliser des frottis cervicoutérins, ainsi que de poser et retirer les différents moyens de contraceptions captifs (DIU/SIU et implants).

Des analyses de pratiques professionnelles à partir de situations cliniques authentiques, recueillies par les participants suivant une trame identifiée et dont la thématique reste au choix de chaque participant. Les cas choisis sont présentés par les participants. Une analyse collective de la prise en charge des patientes et des problèmes identifiés est proposée et une bibliographie (ou des articles sélectionnés) en lien avec la thématique sont remis aux participants. Les actions d'amélioration et les modalités de suivi sont discutées en lien avec les recommandations en vigueur.

Un suivi et une actualisation des compétences est possible par la suite via une plateforme de ressources virtuelles interactives.

##### RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

**Gaëlle DELPECH-DUNOYER**

*Enseignante sage-femme*

##### CONTACTS

###### Administratif :

Pôle Formation Continue en Santé  
22 avenue Camille Desmoulins  
CS93837 - 29238 Brest cedex 3  
Mail : [fcs.medecine@univ-brest.fr](mailto:fcs.medecine@univ-brest.fr)  
[www.univ-brest.fr/fcsante](http://www.univ-brest.fr/fcsante)

## WEBIGYN

### Les consultations de contraception et de suivi gynécologique de prévention



#### PRÉSENTATION

Cette formation permet d'accompagner les professionnels dans les consultations de contraception et le suivi gynécologique de prévention.

#### OBJECTIFS

##### Aptitudes et compétences

Amélioration des pratiques et approfondissement des connaissances en gynécologie et contraception.

#### PUBLICS CONCERNÉS

Sages-femmes et médecins généralistes.

#### INSCRIPTION

Inscription en ligne, cliquez : [ici](#)

Ou rendez-vous sur notre site web :

[www.univ-brest.fr/fcsante](http://www.univ-brest.fr/fcsante)

> Formations courtes > Maïeutique

*Pour vous inscrire, vous devez appartenir au public concerné cité ci-dessus.*

#### RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

**Mme Gaëlle DELPECH-DUNOYER,**  
*Enseignante sage-femme*

#### INTERVENANTS

Dr Thelma LINET,  
*Gynécologue Obstétricienne*

Mme Gaëlle DELPECH-DUNOYER,  
*Enseignante sage-femme*

Mme Anne GABRIEL,  
*Enseignante sage-femme*

M. Gauthier LANNUZEL,  
*Sage-femme*

Mme Nolwenn KEREBEL,  
*Sexologue*

#### Support enseignement à distance :

- > [sos-ead@univ-brest.fr](mailto:sos-ead@univ-brest.fr)
- > 02 98 01 82 54

#### PROGRAMME

- > **25/01/2024** :  
La santé sexuelle et contraception en péri-ménopause
- > **21/03/2024** :  
Les bonnes pratiques en contraception : focus sur le dispositif intra-utérin
- > **18/04/2024** :  
La sénologie
- > **23/05/2024** :  
Bonnes pratiques en matière de contraception masculine
- > **26/09/2024** :  
Aborder la santé sexuelle en consultation
- > **17/10/2024** :  
Chlamydia et gonocoque
- > **21/11/2024** :  
L'IVG médicamenteuse

#### Méthodes pédagogiques :

Chaque classe virtuelle se déroule de la même manière : apports cognitifs théoriques puis échanges/analyse de pratiques avec les participants à partir de cas cliniques.

L'UBO s'appuie sur une plateforme de formation permettant aux apprenants d'échanger en direct avec l'intervenant et de poser leurs questions. Cette plateforme offre également la possibilité de diffuser des supports pédagogiques de formats variés (diaporamas, articles scientifiques questionnaires interactifs...).

- > Format : classes virtuelles

Les classes virtuelles se déroulent de manière synchrone. Elles sont également disponibles de manière asynchrone, selon le type de financement envisagé.

#### VALIDATION DE LA FORMATION

L'atteinte individuelle des objectifs de formation sera mesurée via l'enquête d'évaluation de la formation. À l'issue de la formation, les stagiaires **ayant suivi les 7 sessions** (rapports de connexion et quizz à l'appui) obtiennent une attestation prouvant leur participation à la formation.

#### MODALITÉS

**Durée** : 7h (7 classes virtuelles d'1h chacune, de 21h à 22h)

**Lieu** : à distance

**Tarif 2024** : 300€

**Financement** : la formation fera l'objet d'une demande de validation auprès de l'ANDPC et du FIF-PL : nous contacter pour plus de renseignements.

#### DATES

**Début de la formation** : 25 janvier 2024

**Fin de la formation** : 21 novembre 2024

#### ACCESSIBILITÉ

À l'UBO, l'espace Handiversité et un référent handicap formation continue et alternance vous accompagnent dans l'adaptation de votre parcours universitaire. Contactez le 02 98 01 80 42 ou par mail : [handicap.referentfc@univ-brest.fr](mailto:handicap.referentfc@univ-brest.fr), dès le début de vos démarches.

#### CONTACTS

##### Administratif :

Pôle Formation Continue en Santé  
22 avenue Camille Desmoulins  
CS93837 - 29238 Brest cedex 3  
Mail : [fcs.medecine@univ-brest.fr](mailto:fcs.medecine@univ-brest.fr)  
[www.univ-brest.fr/fcsante](http://www.univ-brest.fr/fcsante)

## SUIVI GYNÉCOLOGIQUE DE PRÉVENTION, SEXUALITÉ, RÉGULATION DES NAISSANCES

### PRÉSENTATION

D'après le baromètre de santé publique France en 2016, 1/3 des grossesses sont non prévues en France induisant un recours à l'IVG qui tend à augmenter depuis le milieu des années 1990.

Les dernières données de la DRESS en 2019, montrent un recours à l'IVG qui atteint son plus haut niveau depuis 30 ans. L'élargissement des compétences de la sage-femme au suivi gynécologique de prévention et à la prescription de la contraception chez les femmes en bonne santé depuis 2009, à la réalisation des IVG médicamenteuses depuis 2016 et à l'ouverture vers la prescription de bilans et du traitement des IST chez les patientes et leurs partenaires\*en 2021, permet de répondre à une stratégie de prévention des IST, des cancers (sein, col) et des grossesses non souhaitées.

Le libre choix du praticien, l'évolution de la démographie médicale, la demande croissante des femmes offre également une place privilégiée aux médecins généralistes dans le suivi gynécologique de prévention et de consultations de contraception.

*\*Loi n°2021-502 du 26 avril 2021 visant à améliorer le système de santé par la confiance et la simplification.*

### OBJECTIFS

#### Aptitudes et compétences

Réaliser une consultation en matière de suivi gynécologique de prévention et contraception chez les patientes en bonne santé.

#### Objectifs spécifiques :

Diagnostiquer les facteurs de risques médicaux et de vulnérabilité, les conduites de consommation et comportement à risques en participant au dépistage et à la prévention des cancers gynécologiques et des infections sexuellement transmissibles. Accompagner les patientes dans leur choix contraceptif, leur santé sexuelle en tenant compte de leurs attentes et mode de vie, en renforçant leurs connaissances préexistantes en gynécologie et contraception. Décider d'une stratégie pour assurer la continuité des soins en planifiant le suivi ou en orientant vers un médecin.

### PUBLIC CONCERNÉ

La formation est ouverte aux :

- > Titulaires d'un diplôme de Sage-femme
- > Titulaires d'un doctorat de médecine

### RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

- > Pr. Philippe Merviel, gynécologue-obstétricien
- > Mme Gaëlle Delpech-Dunoyer sage-femme enseignante

### INTERVENANTS

- > Pr. Michel Collet, professeur émérite en Gynécologie Obstétrique,
- > Mme Anne Gabriel, sage-femme enseignante
- > Dr Marc Zaffran, pseudo d'écrivain : Martin Winckler

*Professionnels de santé en fonction des thèmes et sujets abordés*

### OBTENTION DU DIPLÔME

#### Évaluations :

- > Validation du stage clinique par le ou les tuteur(s) de stage identifié(s)
- > Rédaction d'un récit de situation clinique authentique (RSCA) évalué par l'équipe pédagogique
- > Suivi des enseignements pratiques (modules 1 et 2 sur Brest).

### MODALITÉS

**Durée :** 111h réparties en

- > 41h de formation à distance
- > 49h de formation en présentiel
- > 21h de stage

**Lieu :** École Universitaire de Maïeutique de Brest (site de la faculté de Médecine et des Sciences de la Santé)

**Tarif 2023/2024 :**

Sur notre site web :

**[www.univ-brest.fr/fcsante](http://www.univ-brest.fr/fcsante)**

> Formations diplômantes > Formations diplômantes pour les personnels médicaux ou paramédicaux

### DATES

**Début des cours :** septembre N

**Fin de la formation :** avril N+1

### CANDIDATURE

**Condition d'accès :** sur dossier

**Candidature en ligne :**

[www.univ-brest.fr/fcsante](http://www.univ-brest.fr/fcsante)

> Candidature

### ACCESSIBILITÉ

À l'UBO, l'espace Handiversité et un référent handicap formation continue & alternance vous accompagnent dans l'adaptation de votre parcours universitaire.

Contactez le 02 98 01 80 42 dès le début de vos démarches, ou par mail : [handicap.referentfc@univ-brest.fr](mailto:handicap.referentfc@univ-brest.fr)

### CONTACTS

Pôle Formation Continue en Santé

22 avenue Camille Desmoulins

CS93837 - 29238 Brest cedex 3

**Mail :** [fc.sante@univ-brest.fr](mailto:fc.sante@univ-brest.fr)

[www.univ-brest.fr/fcsante](http://www.univ-brest.fr/fcsante)

## SUIVI GYNÉCOLOGIQUE DE PRÉVENTION, SEXUALITÉ, RÉGULATION DES NAISSANCES

### PROGRAMME

#### MODULE 1

##### Suivi gynécologique de prévention et sexualité :

- > Cibler les patientes nécessitant une réorientation en fonction du motif de consultation,
- > Identifier les conditions de la réalisation de la consultation en pluridisciplinarité.
- > Mener un entretien en écoute active.
- > Assurer un recueil d'informations adapté.
- > Effectuer l'examen gynécologique lorsqu'il est médicalement justifié et/ou souhaité par la personne qui consulte.
- > Réaliser un frottis cervico-utérin et un test de dépistage des HPV interpréter les résultats.
- > Associer les recommandations en vigueur à la conduite à tenir (CAT).
- > Elaborer les actions de prévention possibles.
- > Assurer un suivi en collaboration avec les médecins libéraux et gynécologues obstétriciens.
- > Réaliser un examen général des seins lorsqu'il est médicalement justifié et/ou souhaité par la personne qui consulte.
- > Identifier les examens d'imagerie (échographie, mammographie) et en comprendre les enjeux (interprétation et CAT médicale).
- > Analyser et comprendre les situations particulières (en fonction de l'âge, des comportements, de la vie sexuelle et du niveau socio-économique), les troubles sexuels
- > Dépister les violences faites aux femmes

##### Régulation des naissances : la problématique de l'Interruption Volontaire de Grossesse :

- > Connaître les bases de réglementations en France.
- > Identifier les interlocuteurs et leurs missions face à la demande de l'IVG.
- > Identifier et analyser les modes de prise en charge de la patiente dans un réseau pluridisciplinaire.
- > Informer les patientes des différents types d'IVG existants.

- > Conduire et planifier le suivi de la patiente.
- > Analyser et comprendre les situations particulières : IVG répétées, IVG chez l'adolescente,
- > Identifier les difficultés éthiques, déontologiques, psychologiques des soignants et des couples.
- > Adopter une technique d'entretien spécifiquement adaptée à ce contexte/ être dans une relation d'aide.
- > Connaître l'après IVG et son accompagnement.

#### MODULE 2

##### Régulation des naissances et contraception :

- > Identifier les différentes situations et motifs de consultations.
- > Réaliser un entretien en identifiant la population et les déterminants psycho-sociaux, économiques et religieux.
- > Maîtriser une technique d'entretien type "BERCER" ou autre.
- > Identifier la nécessité d'un éventuel examen gynécologique et d'un suivi de prévention.
- > Présenter et argumenter l'intérêt des différents moyens contraceptifs.
- > Adapter son information au besoin de la femme, du couple (notion d'information éclairée et adaptée).
- > Discuter des prescriptions possibles ou de la réorientation vers un médecin.
- > Réaliser la pose d'un DIU/SIU, la pose d'un diaphragme, cape, préservatif féminin, implant.
- > Coordonner une prise en charge des femmes en situations particulières.

#### Méthodes pédagogiques :

Chaque module est complété et développé par une présentation d'une revue récente de la littérature et de la synthèse des recommandations en vigueur (HAS), des avis d'experts (CNGOF, patientes expertes/partenaires, autres expert-e-s indépendant-e-s) et de la réglementation actuelle. De même, une réflexion sur la prévention des risques, particulièrement importante dans ce domaine, est maintenue en fil conducteur tout au long des interventions.

Chaque thème sera étayé par une analyse de pratiques.

Des classes virtuelles animées par le Dr Marc Zaffran autour des questions des apprenants sur le suivi gynécologique (module 1) et le choix contraceptif (module 2) seront organisées en cours d'année.

### CONTACTS

Pôle Formation Continue en Santé  
22 avenue Camille Desmoulins  
CS93837 - 29238 Brest cedex 3  
**Mail : fc.sante@univ-brest.fr**  
[www.univ-brest.fr/fcsante](http://www.univ-brest.fr/fcsante)

## ACTUALISATION DES CONNAISSANCES EN SANTÉ SEXUELLE ET REPRODUCTIVE POUR TOUS

**Vendredi 14 juin 2024**



### OBJECTIFS

#### Aptitudes et compétences

Amélioration des pratiques et approfondissement des connaissances en contraception.

Dans le cadre des consultations, cette formation permet aux généralistes et sages-femmes d'approfondir leurs connaissances et d'analyser leurs pratiques afin d'améliorer l'autonomie, la satisfaction et la sécurité tout au long de la vie sexuelle des patients.

La formation se déroule en 2 étapes :

- > Auto-évaluation préalable des connaissances et compétences individuelles
- > Session de formation d'une journée correspondant à de l'acquisition et perfectionnement des connaissances et compétences en santé sexuelle.

### PUBLICS CONCERNÉS

Sages-femmes hospitalières, libérales ou territoriales, médecins généralistes, gynécologues obstétriciens, gynécologues médicaux, internes.

### INSCRIPTION

Bulletin d'inscription à télécharger sur notre site web :

[www.univ-brest.fr/fcsante](http://www.univ-brest.fr/fcsante)

> Formations courtes > Maïeutique

*Pour vous inscrire, vous devez appartenir au public concerné cité ci-dessus.*

### RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

**Mme Gaëlle DELPECH-DUNOYER,**  
Enseignante sage-femme

### INTERVENANTE

Dr Thelma LINET,  
Gynécologue obstétricienne

### PROGRAMME

#### Matin :

- > La consultation longue en santé sexuelle

#### Après-midi :

- > Actualisation des connaissances et des bonnes pratiques en matière de contraceptions (indications, contre-indications, suivi) des contraceptions orales, longue durée

#### Méthodes pédagogiques :

- > Analyse réflexive à partir de cas cliniques
- > Utilisation d'applications de questions / réponses
- > Apports de données de la littérature en lien avec les questionnements identifiés
- > Rôle et prise en charge par les sages-femmes spécifiquement détaillés
- > Actions d'amélioration et modalités de suivi discutées en lien avec les recommandations en vigueur

### VALIDATION DE LA FORMATION

L'atteinte individuelle des objectifs de formation sera mesurée via l'enquête d'évaluation de la formation.

À l'issue de la formation, les stagiaires obtiennent une attestation prouvant leur participation à la formation.

### MODALITÉS

**Durée :** 7h

**Lieu :** École Universitaire de Maïeutique de Brest

**Tarif 2024 :** 280€

Possibilité d'une prise en charge et indemnisation par l'ANDPC ou le FIF-PL : nous contacter pour plus de renseignements.

### ACCESSIBILITÉ

À l'UBO, l'espace Handiversité et un référent handicap formation continue et alternance vous accompagnent dans l'adaptation de votre parcours universitaire. Contactez le 02 98 01 80 42 ou par mail : [handicap.referentfc@univ-brest.fr](mailto:handicap.referentfc@univ-brest.fr), dès le début de vos démarches.

### CONTACTS

#### Administratif :

Pôle Formation Continue en Santé  
22 avenue Camille Desmoulins  
CS93837 - 29238 Brest cedex 3  
Mail : [fcs.medecine@univ-brest.fr](mailto:fcs.medecine@univ-brest.fr)  
[www.univ-brest.fr/fcsante](http://www.univ-brest.fr/fcsante)

## REPÉRAGE DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES ET LEURS CONSÉQUENCES, ACCOMPAGNEMENT DES FEMMES ET DES ENFANTS

### PRÉSENTATION

Les violences faites aux femmes constituent l'un des problèmes majeurs en matière de violation des droits humains<sup>(1)</sup> et concernent tous les milieux sociaux. Les données chiffrées sous-estiment le phénomène et indiquent que la fréquence de ces violences ne diminue pas, et cela en dépit des nombreuses campagnes de prévention et sensibilisation menées, en France, depuis 1989. En 2021, 122 femmes ont été tuées par leur (ex)-partenaire - soit une femme tous les 3 jours - et 12 enfants mineurs ont été victimes d'homicides sur fond de violences au sein du couple sans qu'aucun membre du couple ne soit tué<sup>(2)</sup>. Outre ces décès, la violence intrafamiliale a de nombreuses conséquences sur l'état de santé des femmes qui en sont victimes et de leurs enfants<sup>(3)</sup>. Selon l'Enquête Nationale Périnatale de 2021 (Inserm, Santé Publique France, Ministère de la Santé et de la Prévention), la période de grossesse est identifiée comme particulièrement à risque de violences subies pour les femmes : 6,0% des femmes déclarent en effet avoir subi des violences psychologiques, soit pendant la grossesse (3,7%), soit depuis la naissance de leur enfant (0,5%), soit les deux (1,8%). Dans plus de la moitié des cas, ces violences psychologiques étaient répétées, et l'auteur était le partenaire dans 25,3% des cas. Le rapport de la commission des 1000 premiers jours précise que l'exposition répétée au climat de violence subi par la mère durant une période s'étendant du 4<sup>ème</sup> mois de grossesse au 2 ans de l'enfant a un impact sur le développement infantile. Pourtant, le nombre de signalements et d'informations préoccupantes émanant du milieu médical ou paramédical transmises aux autorités judiciaires et administratives reste faible. Nul doute qu'une meilleure prévention, un repérage plus efficace permettant des déclarations de situation ou de risque de danger permettrait de mettre en œuvre des mesures de protection adaptées en adéquation avec le plan de lutte contre les violences faites aux enfants 2020-2022.

Former des professionnels issus de formations et de modes d'exercice différents sur la problématique de l'accompagnement des violences faites aux femmes et plus particulièrement des violences intrafamiliales permettrait d'améliorer les pratiques en favorisant l'interdisciplinarité autour de la parentalité et de l'enfant. L'article 51 de la loi du 4 Août 2014 précise que « la formation initiale et continue des médecins, des personnels médicaux et paramédicaux, [...] comporte une formation sur les

violences intrafamiliales, les violences faites aux femmes [...] ». Bénéficier d'un socle de connaissances communes sur cette problématique permettrait de mieux appréhender ces situations de grandes vulnérabilités et d'améliorer la qualité des interventions.

<sup>(1)</sup> *Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, adoptée le 7 avril 2011, ouverte à la signature à Istanbul le 11 mai 2011*

<sup>(2)</sup> *Étude nationale sur les morts violentes au sein du couple, année 2021, Délégation aux victimes, ministère de l'Intérieur*

<sup>(3)</sup> *HAS Repérage des femmes victimes de violences au sein du couple. Comment repérer-Evaluer Juin 2019*

### OBJECTIFS

#### Aptitudes et compétences

- > Renforcer l'implication des professionnels dans la lutte contre les violences et leurs répercussions sur la cellule familiale
- > Favoriser l'approche interprofessionnelle en favorisant le dépistage des femmes victimes de violences et en facilitant la coordination entre professionnels concernés
- > Acquérir des compétences transdisciplinaires sur l'impact des violences intrafamiliales sur le développement de l'enfant
- > Savoir mettre en œuvre un accompagnement pluridisciplinaire dans les situations de violences faites aux femmes
- > Analyser les pratiques professionnelles en favorisant l'interdisciplinarité des principaux acteurs accompagnant les femmes victimes de violences

#### Compétences visées :

- > Comprendre la spécificité des situations de violence pour accompagner de manière adaptée et respectueuse la ou les victimes
- > Dépister et repérer les violences en sachant les définir, et leur attribuer la qualification et sanction pénale associée
- > Sensibiliser le professionnel aux stratégies de l'agresseur et à leurs impacts psycho-traumatiques sur la femme victime et ses conséquences sur le développement psycho-affectif des enfants au sein du couple
- > Élaborer les outils de dialogue et d'entretien nécessaires avec une femme possiblement victime de violences
- > Accompagner la ou les co-victimes en évaluant la gravité de la situation
- > Savoir rédiger un signalement, une information préoccupante et /ou un certificat médical descriptif pour les personnels médicaux

- > Connaître et comprendre l'état du droit applicable : droit civil, droit pénal, droit de la protection de l'enfance, droit interne et droit international
- > Proposer des recommandations pratiques aux professionnels confrontés à une situation ou à une suspicion de violences
- > Orienter la victime et éventuelles co-victimes vers le réseau d'accompagnement (sanitaire, judiciaire, social et associatif)

### PUBLIC CONCERNÉ

La formation s'adresse principalement aux intervenants :

- > Dans les domaines de la santé (médecins, sages-femmes, infirmiers, pharmaciens, préparateurs en pharmacie, chirurgiens-dentistes, psychologues...) personnels des établissements médico-sociaux, puéricultrice, conseillères conjugales
- > Du champ social (éducateurs, assistants de service social, conseillères en économie sociale et familiale, responsables et bénévoles d'association...)
- > De l'éducation nationale (enseignants, personnels sociaux et de santé, conseillers principaux d'éducation, responsables d'établissement...)
- > De la justice (magistrats, greffiers, avocats, personnels de la protection judiciaire de la jeunesse, de l'administration pénitentiaire, la police et la gendarmerie...)

Ainsi qu'aux agents des collectivités territoriales et de l'État chargés de mission pour les droits des femmes, pour la protection de l'enfance, pour la politique de la ville.

### CONTACTS

**Christelle LE BRIS**, assistante de formation (EUMB), 02 98 01 68 83  
Pôle Formation Continue en Santé  
22 avenue Camille Desmoulins  
CS93837 - 29238 BREST cedex 3  
Mail : fc.sante@univ-brest.fr  
www.univ-brest.fr/fcsante

## REPÉRAGE DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES ET LEURS CONSÉQUENCES, ACCOMPAGNEMENT DES FEMMES ET DES ENFANTS

### PROGRAMME

#### UE 1 : Généralités sur les violences faites aux femmes

- > Principes fondamentaux du genre et des droits humains
- > Histoire des violences, violences liées au genre dans le monde, en Europe
- > Histoire de la convention d'Istanbul, les pays signataires, les engagements (stratégies internationales de réduction des violences faites aux femmes)
- > Définition et épidémiologie et mécanismes d'instauration sur : Les violences sexuelles le consentement
  - Le harcèlement
  - Les outrages sexistes
  - Les violences et cultures
  - La prostitution
  - Les femmes migrantes victimes de violences
  - Les mariages forcés
  - Les mutilations sexuelles
  - Le profil des auteurs
  - Les violences intra familiales
  - Les violences faites aux enfants
- > Le cycle de la violence
- > L'emprise
- > Les conséquences des violences sur la santé

#### UE 2 : Les violences intrafamiliales

- > Les étapes du développement socio-affectif et cognitif du très jeune enfant
- > La psychologie et la psychopathologie périnatale
- > Le développement cognitif et émotionnel typique et atypique du nourrisson
- > Les stress prénataux périnataux et néonataux et l'influence sur le cerveau
- > La transmission intergénérationnelle
- > Les violences éducatives ordinaires
- > La parentalité face à la violence dans le couple
- > Les facteurs de risque de maltraitance en lien avec les dernières données de la science : facteurs de risque familiaux et ceux propres à l'enfant
- > Les mesures de protection et le cadre légal associées à l'enfance en danger
- > La procédure de signalement/ l'information préoccupante
- > Le réseau autour de l'enfant

#### UE 3 : Le parcours judiciaire

- > Généralités, principes de droit
  - Le système judiciaire
  - La procédure pénale
  - Différences police/gendarmerie
  - Rôles des JAF, du procureur...
- > Du côté des soignants :
  - La responsabilité pénale des soignants face au dépistage
  - Le secret professionnel et la notion de non-assistance à personne en danger : que dit la loi ?
- > Du côté des victimes :
  - Le circuit de la plainte
  - L'autorité parentale
  - Différentes mesures de protection (téléphone grave danger, ordonnance de protection, mesures d'éloignement)
- > Du côté des auteurs
  - Sanction et mesures pénales
- > Du côté des enfants
  - Axe judiciaire des violences dans le couple et leurs impacts sur la parentalité
  - L'assistance éducative

#### UE 4 : L'accompagnement médical, psychologique et social juridique

- > Le psycho trauma : mécanisme et prise en charge, hypnose ? EMDR ? Psychothérapie
- > Conséquences médicales sur la santé physique et psychologiques des victimes
  - Addictions
  - Sexologie
  - Santé génésique
- > Conséquences psychologiques sur les enfants
- > Les éléments de gravité d'une situation pour la victime adulte
- > Le certificat médical initial descriptif
- > Les signes de danger pour l'enfant ou de risque de danger devant les situations devant alerter (délai de recours à des demandes d'aide et/ou de soins, mauvaise prise en considération de la douleur de l'enfant, de ses besoins fondamentaux, de sa parole et de son ressenti, climat de violence dans la famille, discordances entre la lésion observée et les explications données...)

- > Procédures et modalités d'interventions de l'Aide Sociale à l'Enfance et de la cellule de recueil des informations préoccupantes
- > La prise en charge dans les cas des violences sexuelles
  - Agressions sexuelles
  - Viols
- > La prise en charge sociale
- > Protection et accompagnement des victimes (mise à l'abri, accès au logement)

#### UE 5 : Repérer et orienter

- > Le dépistage systématique
- > Le positionnement professionnel, modalités d'entretien/d'examen/de consultation et de recueil de la parole de l'enfant et des parents/accompagnateurs. Des recommandations pour accueillir la parole de l'enfant dans de bonnes conditions ou des techniques d'entretien appliquées aux situations violence ou de suspicion de violence
- > L'entretien empathique et la relation d'aide (posture des professionnels)
- > Biais et freins professionnels au repérage et à la déclaration
- > Outils à disposition des professionnels et ressources locales d'aide et d'appui pour le professionnel : numéro de téléphone 119, médecin référent protection de l'enfance, UAPED
- > L'information adaptée à l'enfant et aux parents et en mobilisant les ressources territoriales
- > Les structures d'accueil (UAV)
- > Les associations d'aide aux victimes
- > La prévention des violences
- > L'accompagnement des auteurs

### CONTACTS

**Christelle LE BRIS**, assistante de formation (EUMB), 02 98 01 68 83  
Pôle Formation Continue en Santé  
22 avenue Camille Desmoulins  
CS93837 - 29238 BREST cedex 3  
Mail : [fc.sante@univ-brest.fr](mailto:fc.sante@univ-brest.fr)  
[www.univ-brest.fr/fcsante](http://www.univ-brest.fr/fcsante)

## REPÉRAGE DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES ET LEURS CONSÉQUENCES, ACCOMPAGNEMENT DES FEMMES ET DES ENFANTS

### Méthodes pédagogiques

Les enseignements sont répartis sur 3 semaines de 28h.

**Enseignements** : cours magistraux, travaux en petits groupes, analyse de pratiques, jeux de rôle, simulations, vidéos, courts-métrages,

Chaque module sera développé avec une présentation d'une revue récente de la littérature et de la synthèse des recommandations en vigueur (OMS, HAS), des avis d'experts et de la réglementation actuelle.

Tous les professionnels concernés seront identifiés dans chaque situation abordée.

Chaque thème abordé est détaillé non seulement sur le plan médical et juridique mais aussi sur un plan psychologique, historique, sociologique, épidémiologique, législatif, éthique et déontologique lorsqu'il s'y prête.

À partir de situations proposées par les apprenants, mise en place d'un groupe d'analyse de pratiques.

Réflexion sur les thèmes abordés, étayage par de la littérature et de la réglementation en vigueur, et discussion pluri professionnelle.

### Concrètement :

- > Sélection de situations cliniques ou de dossiers par le groupe (demandées en amont et, à faire parvenir en amont)
- > Bibliographie et données issues de la littérature sélectionnées (EBM, données probantes en santé publique), réglementation et jurisprudence en lien
- > Présentation des situations par les participants pour permettre une analyse collective de la prise en charge et des problèmes identifiés
- > Rédaction d'un compte rendu résumant problèmes, réponses du groupe, références, prises de décisions consensuelles, actions d'amélioration et suivi de leur mise en place

### RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

- > **Mme Anne MOAL**, Sage-femme et Directrice de l'École Universitaire de Maïeutique de Brest
- > **Mme Gaëlle DELPECH-DUNOYER**, Sage-femme enseignante
- > **Dr Benoît SUPLY**, Médecin et Professeur associé des universités

### COMITÉ SCIENTIFIQUE

- > **Pr Guillaume BRONSARD**, Professeur des universités et praticien hospitalier (PU-PH), psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent
- > **Mme Anne COURTINE**, sage-femme enseignante
- > **Mme Mathilde DELESPINE**, sage-femme coordinatrice du projet Maison des femmes (CHU de Rennes)
- > **Mme Maï LE DU**, enseignante-chercheuse en maïeutique
- > **Mme Marine LE GALLO**, psychologue en commissariat
- > **M. François-Xavier ROUX-DEMARE**, Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles

### OBTENTION DU DIPLÔME

#### Évaluations

- > Présentation orale d'un Récit de Situation Complexe et Authentique (RSCA), réalisé à partir d'une situation vécue par l'apprenant permettant un exercice réflexif d'auto-évaluation de pratique professionnelle et d'auto-formation pour chaque apprenant.

Il comporte un récit d'une situation complexe, une analyse de cette situation permettant de décrire les compétences développées en situation professionnelle à un moment donné, dans un contexte donné, mais aussi les manques ou les imperfections et de rendre compte des processus cognitifs mis en jeu. L'apprenant cherche à identifier les tâches d'apprentissages induites faisant appel à des ressources extérieures puis effectue une synthèse qui reprend les points essentiels de l'auto-évaluation et de l'autoformation réalisées par l'apprenant.

- > Validation du stage

Condition d'obtention du diplôme : présence attestée à tous les enseignements.

### MODALITÉS

**Durée** : 98h réparties en :  
> 84h de cours présentiel  
> 14h de stage

**Localisation des cours** :  
Faculté de Médecine et Sciences de la Santé (Brest)

**Tarif** :  
Formation continue : 1800€

### DATES

**Début de la formation** : janvier N  
**Fin de la formation** : juin N

### CANDIDATURE

Condition d'accès : sur dossier  
Candidature en ligne :  
[www.univ-brest.fr/fcsante](http://www.univ-brest.fr/fcsante)  
> Candidature

### ACCESSIBILITÉ

À l'UBO, l'espace Handiversité et un référent handicap formation continue et alternance vous accompagnent dans l'adaptation de votre parcours universitaire. Contactez le 02 98 01 80 42 ou par mail : [handicap.referentfc@univ-brest.fr](mailto:handicap.referentfc@univ-brest.fr), dès le début de vos démarches.

### CONTACTS

**Christelle LE BRIS**, assistante de formation (EUMB), 02 98 01 68 83  
Pôle Formation Continue en Santé  
22 avenue Camille Desmoulins  
CS93837 - 29238 BREST cedex 3  
Mail : [fc.sante@univ-brest.fr](mailto:fc.sante@univ-brest.fr)  
[www.univ-brest.fr/fcsante](http://www.univ-brest.fr/fcsante)